

Parcelles présumées sans maître
au sens de l'article L. 1123.4 du Code général de la propriété des personnes publique

Les parcelles signalées reposent sur la dernière situation connue par les services du cadastre à la date du 01/01/2015. Ces seuls renseignements ne sauraient préjuger de leur vacance.

COMMUNE : 014 BELLEROUCHE

Préfixe de section cadastrale	Section cadastrale	Numéro de plan
	A	456
	B	481
	B	484
	C	233
	D	271
	D	347
	D	747

Parcelles présumées sans maître au sens de l'article L. 1123.4 du Code général de la propriété des personnes publique
--

Les parcelles signalées reposent sur la dernière situation connue par les services du cadastre à la date du 01/01/2015. Ces seuls renseignements ne sauraient préjuger de leur vacance.

COMMUNE : 225 GENILAC

Préfixe de section cadastrale	Section cadastrale	Numéro de plan
	B	23
	C	41
	C	42
	C	54
	C	63
	C	70
	C	87
	C	89
	C	94
	C	105
	D	18

Parcelles présumées sans maître au sens de l'article L. 1123.4 du Code général de la propriété des personnes publique
--

Les parcelles signalées reposent sur la dernière situation connue par les services du cadastre à la date du 01/01/2015. Ces seuls renseignements ne sauraient préjuger de leur vacance.

COMMUNE : 276 SAINT PRIEST LA PRUGNE

Préfixe de section cadastrale	Section cadastrale	Numéro de plan
	AB	112
	AC	163
	AC	164
	AC	165
	AC	199
	AC	200
	AC	201
	AC	243
	AC	250
	AD	9
	AD	81
	AD	86
	AD	94
	AD	152
	AD	153
	AD	154
	AD	203
	AD	225
	AE	23
	AE	24
	AE	190
	AE	191
	AH	1
	AH	2
	AH	8
	AH	138
	AH	139
	AM	25
	AM	52

